



# Protection des données RGPD - Mise en Place

## Guide de formation

Nombre de jours

2

### Principales informations sur la formation

La protection des données n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui. Le Règlement Général sur la Protection des Données est entré en vigueur le 25 mai 2018, imposant des responsabilités considérables aux organisations en charge de collecter, stocker et traiter des données. Cette formation de deux jours vous permettra de comprendre comment mettre en place la conformité au RGPD au sein de votre organisation.

### Plan de cours

#### Jour 1

- Accueil
- Objectifs et structure du cours
- Violations des données
- Vue globale du Règlement Général sur la Protection des Données
- Introduction et contexte du RGPD
- Approche de gestion des plaintes
- Termes et définitions
- Analyse des écarts
- Inventaire des données
- Mapping des données
- Déterminer la base légale de traitement
- Évaluation de l'impact de la protection des données (DPIA)
- Avis de confidentialité

#### Jour 2

- Exercice de réflexion
- Demandes d'accès sujets (SARs)
- Violations des données
- Transfert des données personnelles à des pays tiers ou à des organisations internationales
- Formation et sensibilisation
- Approche de gestion des plaintes
- Récapitulatif du cours et questions finales



Une fois la formation terminée, vous recevrez un certificat de formation BSI.

# Formation RGPD - Mise en place

## Objectifs pédagogiques

Grâce à cette formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre comment établir un programme de conformité au RGPD
- Comprendre comment répondre aux exigences du RGPD
- Comprendre l'approche pour la détermination des données personnelles, ainsi que les relations entre les régulateurs et les processeurs
- Comprendre l'importance de la détermination de la base légale pour le traitement des données personnelles
- Adopter une approche basée sur le risque pour la protection des données

## Compétences visées

- Maintenir une approche conforme au RGPD
- Gérer des violations de données (y compris le reporting et la communication)
- Mener une analyse des écarts
- Planifier et mener une évaluation de l'impact de la protection des données/évaluation du risque

## Public visé

- Responsables de la Sécurité de l'Information
- DPO
- Personnes en charge de la mise en œuvre de la conformité au RGPD
- Personnes travaillant dans les équipes juridiques internes

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Supports de cours comprenant les parties suivantes :

- Introduction à la formation, programme détaillé et consignes de sécurité
- Texte du cours, présentation théorique des sujets abordés et consignes des exercices ou jeux de rôles
- Réponses aux exercices
- Vidéos à projeter
- Documents supplémentaires, distribués pendant la formation, pour appuyer les jeux de rôles et les exercices
- Signature d'une feuille de présence

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation

## Qu'est-ce qui est inclus ?

- Supports de cours en version électronique
- Attestation de réussite à l'évaluation des connaissances et certificat officiel

**Prérequis :** Il est recommandé que les participants connaissent les principes fondamentaux du RGPD avant de suivre cette formation.

\*Les formations sont dispensées par une convention et éligibles dans le cadre de la prise en charge par un OPCO.

\*\*Veuillez noter que, pour les sessions inter, vous avez jusqu'à 48h avant le début de la session pour valider votre inscription. Pour les sessions intra, le délai est de deux semaines avant le début de la session.

\*\*\*Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour procéder à votre inscription.

Par email à [training.france@bsigroup.com](mailto:training.france@bsigroup.com) ou par téléphone au **01 80 46 17 91**.

**Nous contacter :**

**Téléphone : + 33 (0)1 80 46 17 91**

**Email : [training.france@bsigroup.com](mailto:training.france@bsigroup.com)**

**Site web : [bsigroup.fr/nos-services/formation](http://bsigroup.fr/nos-services/formation)**